

De: Chantal Blais

Envoyé: jeudi le 13 mars 2014

À : l'attention de Mesdames Pelletier, Rozon et Gagnon greffe@regie-energie.qc.ca

Cc : Liste à la fin de ma lettre

Cci : Amis, supporteurs et journalistes

Objet: à verser au dossier R-3863-2013 (observations) et au dossier R-3854-2013 phase 2 (observations)

Bonjour Mesdames Louise Pelletier, Louise Rozon et Françoise Gagnon,

Mon nom est Chantal Blais. J'ai 57 ans et, en 2012, j'ai été diagnostiquée ayant l'encéphalomyélite myalgique (EM), appelée couramment Syndrome de Fatigue Chronique (SFC), avec de la fibromyalgie et une perte de tolérance aux produits chimiques et aux champs électromagnétiques, tout cela confirmés par deux médecins et un psychiatre québécois.

J'aimerais tout d'abord vous expliquer ce qu'est la perte de tolérance aux champs électromagnétiques ou le SICEM (syndrome d'intolérance aux champs électromagnétiques), que l'on nomme couramment l'électrosensibilité. Ensuite, vous décrire ce qu'est devenue ma vie depuis 2 ans suite à l'exposition, à mon insu, aux radiofréquences de deux compteurs numériques ITRON C1SR d'Hydro-Québec.

L'électrosensibilité est un syndrome particulièrement invalidant, et souvent débilitant, qui rend la vie des personnes atteintes très difficile. L'électrosensibilité, si on la compare à une allergie, pourrait être décrite comme étant une allergie aux ondes, comme on peut l'être pour le poil des chats, le pollen, les arachides ou le soya. Cela veut dire que nous réagissons en présence d'appareils électriques (électroménagers, ordinateurs, télévisions, sèche-cheveux...), de fils électriques domestiques, de lignes électriques à haute tension ainsi que des appareils émetteurs de radiofréquences, comme la technologie sans fil. Et ce, même à de très faibles niveaux d'émission. **Il est donc impératif pour notre santé de vivre dans un endroit sain, à l'abri de l'électricité et de la pollution électromagnétique. Sinon, nous éprouvons des souffrances physiques à des degrés souvent insupportables.** Cette intolérance environnementale (hypersensibilité, perte de tolérance ou allergie) est bien réelle et non psychosomatique, comme plusieurs osent le prétendre.

Si on applique les ratios disponibles dans la documentation scientifique, le nombre de personnes très sensibles aux ondes, même à de très faibles niveaux, s'évalue à plus de 180 000 personnes pour le Québec seulement. Plus précisément, un taux qui varie entre 3% et 5% de la population dans son ensemble sont déjà électrohypersensibles et entre 30 à 35% sont actuellement électrosensibles à divers degrés. Selon des experts, plus de 50% de la population mondiale pourrait en souffrir gravement d'ici à peine 4 ans à cause de la hausse fulgurante de la pollution électromagnétique provoquée par l'engouement des communications sans fil de toutes sortes. De plus en plus de personnes sont affectées sans même identifier les causes de leurs nombreux problèmes de santé.

Dans les faits, 90% des personnes électrohypersensibles ignorent qu'elles le sont. Elles aggravent donc leur état de santé puisqu'elles ne se protègent pas. L'arrivée des compteurs à radiofréquences sera désastreuse pour ces personnes et pour des milliers d'autres.

Plusieurs d'entre nous avaient réussi jusqu'à récemment à composer avec les ondes environnantes et même à s'organiser une vie convenable malgré la nécessité de limiter sans cesse les expositions volontaires. Avec la présence de ces compteurs émetteurs de radiofréquences, qui seront bientôt installés partout au Québec, il sera dorénavant quasi impossible de le faire car ce nouveau type d'exposition est imposé 24 heures sur 24.

Afin de mieux saisir l'ampleur de la situation, je désire vous partager un chapitre de ma vie, qui a été transformée en un véritable cauchemar à partir de janvier 2012 (je suis en survie depuis maintenant deux ans). Les douleurs et les symptômes que je vivais déjà avant se sont extrêmement aggravés et m'ont rendue complètement inapte au travail de façon permanente. **Ceux-ci sont souvent à la limite du supportable voire même inhumains et je désire, en vous écrivant ce courriel, éviter que d'autres personnes vivent de telles souffrances.** N'oublions pas qu'elles seront causées par l'installation de compteurs d'Hydro-Québec, que ce soit chez eux ou bien chez leurs voisins, qu'il s'agissent du compteur ou de l'installation de l'infrastructure du projet, composé entre autre de routeurs (pour collecter les données) et d'antennes supplémentaires.

Pour ma part, je suis définitivement électrohypersensible et handicapée à cause de l'augmentation de la pollution électromagnétique dans ma région suite à l'installation sur les antennes-relais des émetteurs de 4e génération (4G), ainsi qu'à la prolifération exponentielle des appareils sans fil. **Par contre, tous les problèmes de santé graves ont débutés suite à l'exposition de deux compteurs numériques à radiofréquences ITRON C1SR d'Hydro-Québec qui ont été installés au logement d'une habitation neuve de Magog louée par mon fiancé. D'octobre 2010 à janvier 2012, nous avons été exposés, à notre insu. Dans mon cas, je l'ai été, à maintes reprises, lors de mes visites à son logement.** Lui, qui n'avait jamais eu de mal de tête de sa vie, a éprouvé des douleurs aiguës à la tête et différents symptômes d'électrosensibilité (tachycardie, insomnie, serrement de la cage thoracique, difficultés respiratoire et pulmonaire, troubles de concentration, perte de mémoire et fatigue).

Les deux compteurs étaient situés sur le mur extérieur à environ 2 mètres juste derrière sa chaise de son bureau de travail. Il n'y a aucune technologie sans fil chez lui. Nous étions bien au courant des dangers de cette technologie, étant moi-même électrosensible. En novembre 2011, il a débuté à travailler à temps plein de son domicile, après quelques semaines il a commencé à ressentir divers malaises d'électrosensibilité. En janvier 2012, après avoir placé plusieurs couches de papier d'aluminium sur les deux compteurs et blindé le mur intérieur, les symptômes se sont résorbés. Mais le mal est fait, maintenant en présence d'un cellulaire ou d'un appareil émetteur d'ondes, les symptômes réapparaissent. Il est maintenant électrosensible lui aussi à cause de ces deux compteurs.

Moi, j'éprouvais déjà de l'intolérance aux ondes électromagnétiques depuis plusieurs années alors imaginez ce qu'est devenue ma vie lorsque j'ai été exposée, à mon insu, à ces deux compteurs ! À moins d'une quinzaine de mètres d'un compteur à radiofréquences, je ressens, après quelques minutes seulement, un serrement au niveau de la cage thoracique et une tachycardie.

De nombreuses personnes éprouvent les mêmes symptômes alors que les problèmes de santé qui s'ensuivent (insomnie, maux de tête, acouphènes, douleurs musculaires, nausées, problèmes de peau, difficulté de concentration, etc.) ne leurs permettent pas de faire le lien avec le nouveau compteur, qu'il soit installé sur leur maison et/ou dans leur milieu de travail et/ou qu'ils habitent près d'un router.

Maintenant, lorsque je suis en présence d'ondes, qu'elles soient créées par les antennes-relais, une antenne cellulaire, un cellulaire, un iPad, un portable, un téléphone domestique émetteur, un modem/router, un four à micro-ondes, un détecteur de mouvements, un système d'alarme, un ou des compteurs d'électricité émetteur, etc., mes réactions sont imprévisibles. Quelques minutes se passent et mon cerveau s'embrouille, la fatigue me paralyse, j'éprouve des douleurs physiques insupportables et ma personnalité, habituellement stable et douce, devient changeante et hyperactive. Ces douleurs accablantes se prolongent même après avoir quitté les lieux et même si mon logement est protégé. Les douleurs sont si intenses, que j'ai parfois de la difficulté à marcher ou à parler.

Cela signifie que je ne peux plus travailler pour gagner ma vie, payer mes factures, mon loyer, etc. Il m'est très difficile d'envisager la moindre sortie car je souffre énormément par la suite. Avoir une vie sociale est presque impossible et je dois me priver des petits plaisirs comme aller manger au restaurant, me promener en voiture, prendre une marche en ville ou à la montagne, aller au cinéma, aller danser, visiter des amis, magasiner ou simplement parler au téléphone, travailler régulièrement à l'ordinateur, regarder la télé, écouter la radio, etc.

Chacune de ces activités qui m'exposent à des ondes se transforment en douleurs et maux de tête, qui peuvent nécessiter entre plusieurs heures jusqu'à plusieurs jours de récupération par la suite. Les symptômes et les douleurs sont difficiles à décrire par des mots tellement la souffrance est à la limite du supportable, comme si mon corps était entièrement agressé. Je ressens souvent des effets de brûlures externes et internes et lorsque cela s'intensifie, c'est comme si j'étais électrocutée, survoltée ou encore irradiée. Les douleurs sont vraiment atroces !

Ma vie s'est transformée en vrai CAUCHEMAR !

Pour décrire encore davantage le problème, tout comme pour les allergies ou les conséquences d'intoxication, où l'insignifiant petit, peut entraîner de graves problèmes de santé et des symptômes allant jusqu'à l'insupportable. Une simple exposition de quelques minutes et de nombreux symptômes apparaissent : des maux de tête, des pertes de mémoire, de la difficulté à suivre une simple conversation, un manque d'énergie flagrant, de la difficulté à communiquer, à me concentrer pour écrire, lire et réfléchir, une incapacité à apprendre de nouvelles choses, à me ressourcer ou à faire quelconque effort intellectuel, l'apparition de douleurs et de raideurs musculaires, un effet de compression de la cage thoracique, de la difficulté respiratoire, des serremments au niveau des viscères de l'abdomen, des nausées, une sensation de brûlures sur la peau et de la chaleur interne intense, l'impression de bulles qui éclatent à différents endroits dans mon corps et des pulsions en surface qui se déplacent, une sensation d'aiguilles qui pénètrent dans les jambes, un stress interne intense, des tremblements, des étourdissements, de la difficulté à marcher, un sentiment d'anxiété, de la faiblesse musculaire, une très grande fatigue **alors que d'autres durent des jours** c'est de l'insomnie, des palpitations cardiaques, de la tachycardie, de la basse pression, un sentiment de dépression. **Certains symptômes sont temporaires alors que d'autres sont maintenant permanents**, comme la fatigue chronique, l'intolérance à l'effort physique, un stress interne continu, une sensation d'épuisement physique, des acouphènes et la perte de l'appétit. **À certains moments, j'ai l'impression d'être atteinte de la maladie d'Alzheimer, de Parkinson ou de subir une crise cardiaque.**

Au printemps 2012, tous ces symptômes et douleurs m'avaient rendue incapable de reprendre mon travail en horticulture que j'adorais. De plus, pour limiter les souffrances et, à la suggestion de mon médecin, j'ai dû quitter mon logement de Magog. Et pourtant, je le partageais avec ma mère de 81 ans et je la soutenais depuis plus de 7 ans. Pour 2012 et 2013, entre juin et novembre de chaque année, j'ai dû vivre à une heure de chez moi, dans le creux d'une vallée, à l'abri des ondes, dans une cabane en bois, dans un endroit restreint de 12' X 15', sans électricité ni eau chaude, sans bain ni douche, avec seulement une simple toilette sèche, un petit lavabo de cuisine à l'eau froide et un petit rond de cuisson de camping au propane alors qu'un petit frigo a été installé à 50 pieds de cette cabane dans une grange.

En novembre dernier, je n'ai pas pu réintégrer mon logement de Magog à cause des nouveaux compteurs ITRON C1SR d'Hydro-Québec, installés sur plusieurs maisons de mon voisinage et à cause de la prolifération des ondes de la technologie des voisins, qui traversent facilement les murs et les fenêtres.

Je vis maintenant ailleurs, grâce à un septuagénaire compatissant à ma souffrance, qui a payé les correctifs nécessaires à un logement adjacent à sa maison dans un rang de campagne que j'occupe depuis novembre dernier. Il a été adapté à ma condition d'hypersensibilité aux ondes. En effet, plusieurs correctifs ont été faits : certains par un électricien spécialisé, comme le déplacement de fils électriques, la pose d'un biorupteur, de filtres dans plusieurs

prises de courant et d'autres par l'application d'une peinture spéciale à plusieurs endroits problématiques et par l'installation de rideaux spéciaux afin de minimiser les ondes en provenance d'une antenne-relais à environ 1 km de chez moi. Je vis sans technologie sans fil, sans lumière fluo-compacte, sans frigo ordinaire, sans poêle conventionnel en fonction, ni télé ni radio. J'ai un petit frigo de 4 pieds cubes, deux cuisinières électrique portative à un rond et un ordinateur avec un modem ayant des câbles de connexion filaires et toutes les fonctions sans fil bien désactivées, que je place à plus de 4 pieds devant moi pour limiter mon exposition aux ondes. **Et, j'ai la chance pour le moment d'avoir un compteur conventionnel électromécanique à roulettes et à aiguilles chez moi et chez les voisins aussi. Je vis à la manière des prisonniers à l'intérieur de mon logement puisque c'est maintenant le seul endroit sécuritaire pour ma santé.**

Je désire sincèrement que vous compreniez l'urgence d'agir et d'empêcher que la santé d'autres Québécois et Québécoises soit affectée par ces nouveaux compteurs, empêcher aussi que leur vie soit bouleversée alors que trop peu d'études biologiques sérieuses ont été étudiées par Santé Canada. Et ce, malgré les mises en garde sévères et répétées de véritables experts internationaux, qui demandent l'application immédiate du principe de précaution. **Combien de citoyens devront souffrir ou être forcés de quitter leur chez soi ? Et pour aller où ? Nous étions des réfugiés des ondes et nous serons bientôt nombreux à être des réfugiés des compteurs d'Hydro !**

Qui consentira à s'impliquer afin de mettre un frein à tout cela? Il faut comprendre non seulement l'importance d'une décision éclairée mais aussi l'urgence de l'arrêt de ce projet. Nous avons le droit de vivre dans un environnement sain, à l'abri de graves problèmes de santé déclenchés par les distributeurs d'électricité. Ils continuent d'installer des compteurs émetteurs de radiofréquences alors que des gens d'ici et d'ailleurs souffrent et deviennent sérieusement malades suite à l'exposition aux ondes de ces compteurs.

Nous sommes de plus en plus nombreux au Québec à réclamer l'arrêt immédiat au déploiement des compteurs émetteurs de radiofréquences, le retrait sans frais des compteurs RF déjà installés et la possibilité de garder les anciens compteurs électromécaniques à roulette et à aiguilles. Nous demandons également qu'une commission d'enquête itinérante, publique et transparente, composée de manière paritaire, soit créée, sous l'égide du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), afin de bien évaluer le projet dans son ensemble et de faire le point sur les risques liés à l'électropollution.

Merci de considérer l'importance de cette situation. Une pandémie de cas d'électrosensibilité constituerait un grave problème sanitaire dans les mois et les années à venir, ce qui est très loin d'être improbable si ce projet d'installation de compteurs intelligents se poursuit partout au Québec. Hydro-Québec devrait suivre l'exemple de la ville de Magog. Ceux-ci ont bien compris et écouter les Magogois.

Les élus de Magog ont décidés en janvier 2013 d'opter pour la prudence en interdisant à Hydro-Magog de continuer l'installation des compteurs numériques de type C1S et C1SR (à radiofréquences) en offrant à leur clientèle de récupérer sans frais un compteur électromécanique à aiguilles et à roulettes (le seul sécuritaire pour la santé).

Les élus de Magog basent leur décision sur le fait que le monde scientifique n'a pas encore de consensus sur le danger de ces compteurs, des abonnés d'Hydro-Magog ont également refusé leur installation et la réception de plaintes de Magogois affectés suite à l'installation de ce type de compteur. Les élus de Magog ont décidé de trouver une méthode de relève sans aucun impact sur la santé des gens. Ils envisagent d'autres moyens, comme l'installation de la fibre optique.

J'espère que ma lettre ainsi que tous ceux que vous avez reçus, vous aideront à prendre les mesures nécessaires pour arrêter ce projet. En espérant que mes écrits éclaireront votre décision, veuillez recevoir, Mesdames, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Chantal Blais

Une Magoise électrohypersensible en survie

MA DÉMARCHE DEPUIS 2 ANS POUR CONTRER L'INSTALLATION DES COMPTEURS À RADIOFRÉQUENCES

TÉMOIGNAGE DE CHANTAL BLAIS AU PANEL DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA, 26 octobre 2013

En présence d'ondes Wi-Fi mes réactions sont imprévisibles et d'une minute à l'autre mon cerveau s'embrouille, une fatigue me paralyse, des douleurs physiques deviennent insupportables et ma personnalité, habituellement stable et douce, devient changeante. Ces douleurs accablantes perdurent beaucoup plus longtemps que le temps de la sortie à l'extérieur de mon milieu protégé. Parfois, cela va jusqu'à me rendre presque incapable de marcher ou de parler. Cela signifie que je ne peux plus travailler pour gagner ma vie, payer mes factures, mon loyer, etc. Il m'est très difficile de faire la moindre sortie car je souffre énormément par la suite. Finis pour moi les petits plaisirs comme aller manger au restaurant, me promener en voiture, prendre une marche en ville ou à la montagne, aller au cinéma, aller danser, visiter des amis, magasiner ou simplement parler au téléphone, travailler à l'ordinateur, regarder la télé, écouter la radio, etc... Chacune de ces activités m'expose à des ondes, tout ce que j'en retire ce sont des douleurs et des maux qui peuvent durer non pas quelques heures mais de nombreux jours par la suite. Les symptômes et les douleurs sont difficiles à décrire avec des mots tellement la souffrance est à la limite du supportable, comme un sentiment d'agression envers mon corps entier et d'être en train de me faire brûler, électrocuter, survolter et irradier par toute cette pollution électromagnétique.

<http://www.cqlpe.ca/LettreChantalBlaisSRC.htm>

LE PROJET DES COMPTEURS INTELLIGENTS NE FAIT PAS L'UNANIMITÉ TVA NOUVELLES 4 MARS 2013

Un reportage télé de Chantal Blais. Une résidente de Magog électrosensible. Elle dit que sa santé s'est détériorée rapidement en raison des radiofréquences de plus en plus nombreuses dans notre environnement. «Ce que je vis présentement c'est inhumain! On ne peut pas faire vivre ça aux gens!», affirme-t-elle.

<http://tvanouvelles.ca/lcn/infos/regional/sherbrooke/archives/2013/03/20130304-194058.html>

EXPOSÉ ET TÉMOIGNAGE DE CHANTAL BLAIS LORS DE LA RENCONTRE D'INFORMATION PUBLIQUE À SHERBROOKE, 15 février 2013

Je tiens à vous dire que l'annonce officielle en octobre dernier selon laquelle la Régie de l'énergie autorisait Hydro-Québec à remplacer tous les compteurs électromécaniques à aiguilles et à roulettes par des compteurs à radiofréquences a été un véritable choc pour moi. Je connais très bien la souffrance et les maux constants qui accompagnent l'électrosensibilité, un état que je ne souhaiterais pas à mon pire ennemi et que je désire sincèrement vous éviter. Je suis convaincue que si ces compteurs sont installés à la grandeur du Québec, cela risque d'être désastreux pour la santé de tous les Québécois et Québécoises, mais assurément invivable pour tous les électrosensibles, comme l'atteste la multitude de cas d'électrosensibilité observés ailleurs dans le monde.

<http://estrierefuse.files.wordpress.com/2013/02/exposc3a9-chantal-blais-15-fc3a9v-13.pdf>

ÉLECTROSENSIBILITÉ: Un combat sans répit pour Chantal Blais Journal Reflet du lac de Magog, 23 janvier 2013

Aux côté de l'électricien de Magog, Jean-Claude Morin ainsi que du représentant du groupe Estrie, Marc Robert, Mme Blais a raconté avec beaucoup d'émotion le calvaire auquel elle est confrontée quotidiennement, comme des centaines d'autres personnes au Québec. Un témoignage difficile à livrer par sa triste réalité, mais aussi en raison du fait que la conférence de presse s'est déroulée en présence d'une dizaine de membres de la presse, munis pour la plupart d'équipements technologiques émettant des ondes. Des appareils que la résidente de Magog doit, en temps normal, éviter à tout prix afin d'obtenir un certain répit de douleurs somme toute omniprésentes.

<http://www.lerefletdulac.com/Soci%C3%A9t%C3%A9/Sant%C3%A9/2013-01-23/article-3162542/Electrosensibilite-un-combat-sans-repit-pour-Chantal-Blais/1>

L'OPPOSITION SE LÈVE À SHERBROOKE TVA NOUVELLES, 16 janvier 2013

Chantal Blais milite pour que Sherbrooke fasse marche arrière au sujet de l'implantation de ces compteurs électroniques. Selon elle, les méfaits liés aux champs électromagnétiques nuisent à la santé de dizaine de milliers de personnes. «Avec le champ électromagnétique, je fais de la tachycardie, j'ai de la difficulté à respirer, de la douleur musculaire, de la grosse fatigue.»

<http://tvanouvelles.ca/lcn/infos/regional/sherbrooke/archives/2013/01/20130116-191222.html>

COMPTEURS À RADIOFRÉQUENCES:

Hydro-Magog opte pour la prudence et une Magogoise électrosensible applaudit

La Tribune de Sherbrooke, 9 janvier 2013

Affirmant souffrir d'hypersensibilité aux ondes électromagnétiques, la Magogoise Chantal Blais applaudit chaudement le changement de cap. «La décision prise dans ce dossier est une très bonne nouvelle. J'ai moi-même beaucoup écrit aux élus de Magog. C'est un pas vers une ville propre avec des gens en santé», déclare Mme Blais.

<http://www.lapresse.ca/la-tribune/estrie-et-regions/201301/08/01-4609502-compteurs-a-radiofrequences-hydro-magog-opte-pour-la-prudence.php>

LETTRE DE CHANTAL BLAIS AUX ÉLUS, 23 novembre 2012

Le cri du cœur d'une électrosensible en survie

Je souhaite vous parler des souffrances des gens électrosensibles, de comment ils réussissent présentement à survivre à toute cette pollution d'ondes; des problèmes de santé graves que des gens vivent suite à l'installation d'un compteur à radiofréquences émettant des ondes nocives; du non sens de l'option de retrait et de payer des frais pour préserver notre santé; des personnes qui souffrent tant à cause de cette pollution d'ondes qu'elles finissent par se suicider, ne sachant plus où aller pour que cesse cette terrible souffrance.

<http://www.cqlpe.ca/pdf/LettreChantalBlais.pdf>

EN EXIL DANS LA FORÊT POUR FUIR LES RADIOFRÉQUENCES

Journal Le Reflet du Lac, 5 septembre 2012

Une lettre envoyée à la Mairesse de Magog et ses conseillers

Pour ne plus souffrir, je suis présentement en exil depuis juin dans une cabane en bois de 12 x 15 pieds sur une ferme dans le bas d'une vallée dans la région de Sutton à l'abri des antennes relais de cellulaires, sans électricité, ni eau chaude, ni bain, ni douche, une toilette sèche, un petit poêle de camping au propane. Je souhaite grandement retrouver ma santé avant l'hiver pour revenir à temps plein chez moi à Omerville et être au chaud. J'ai l'impression de vivre un vrai cauchemar. Je suis incapable de travailler présentement et c'est très difficile d'aller faire mes courses, d'aller au restaurant, de me promener en ville, d'aller voir ma famille et mes amies... sans vivre des souffrances.

<http://www.lerefletdulac.com/Opinion/Tribune-libre/2012-08-24/article-3059938/En-exil-dans-la-foret-pour-fuir-les-radiofrequences/1>

RASSEMBLEMENT À SHERBROOKE CONTRE LES COMPTEURS INTELLIGENTS

Téléjournal Estrie, 5 février 2012

Chez l'une des manifestantes, des affiches sont mise en évidence, les compteurs sont cadenassés, son milieu de vie est entièrement conçu pour sa protection.

<http://www.youtube.com/watch?v=gkVwrhLoh2I>

UN BEL EXEMPLE D'INITIATIVE PERSONNELLE EN APPUI À NOTRE CAUSE, janvier 2012

Lettre à la mairesse de Magog, à ses conseillers, à Hydro-Québec et aux journalistes de La Tribune, Le Reflet du Lac et le Journal de Magog. "Je suis électrosensible depuis plusieurs années et je désire être capable de continuer à vivre dans notre belle ville de Magog et aussi éviter que la population en subisse des conséquences qui pourraient être très désastreuses pour la santé de tous et spécialement pour les enfants qui sont beaucoup plus à risque".

<http://www.cqlpe.ca/LettreChantalBlais.htm>

Cc :

Pauline Marois, Chef du parti Québécois : chef@pq.org

Martine Ouellet, Ministre MRNF : ministre@mrnf.gouv.qc.ca

Réjean Hébert, Ministre du MSQ : ministre@msss.gouv.qc.ca

Yves François Blanchet, Ministre du MDDEFP: yfblanchetdrum@assnat.qc.ca

Scott McKay, Député de Repentigny et adjoint parlementaire au ministre du Développement durable smckay-repe@assnat.qc.ca

Agnès Maltais, Députée de Taschereau, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Ministre responsable de la Condition féminine
ministre@mess.gouv.qc.ca

Philippe Couillard, Chef du parti libéral : Philippe.Couillard@plq.org

Jean-Marc Fournier, Député de Saint-Laurent, chef de la CAQ :
jmfournierchefopposition@assnat.qc.ca

Bernard Drainville, Député de Marie-Victorin, Parti Québécois
institutions.democratiques@mce.gouv.qc.ca

Serge Cardin, Député de Sherbrooke, Parti Québécois
Vice-président de la Commission de l'administration publique
scardin-sher@assnat.qc.ca

Hélène Daneault, Députée de Groulx, CAQ,
Membre de la commission de la santé et des services sociaux
hdaneault-grou@assnat.qc.ca

Marguerite Blais, Députée de St-Henri-Ste-Anne, Parti libéral du Québec
Porte-parole de l'opposition officielle pour les aînés
mblais-shsa@assnat.qc.ca

Diane De Courcy, Députée de Crémazie, PQ : cabinet@micc.gouv.qc.ca

Léo Bureau-Blouin, Député Laval-des-Rapides, PQ : lbureau-blouin-ldr@assnat.qc.ca

Amir Khadir, Député de Mercier, QS : akhadirmerc@assnat.qc.ca

Françoise David, députée de Gouin, QS : fdavid-goui@assnat.qc.ca

Étienne-Alexis Boucher, Candidat Richmond : partiquebecois.richmond@gmail.com

Michel Breton, Candidat de Orford, PQ : localpqrford@yahoo.com

Alex Gagnon Lacroix, Candidat Beauce-Sud, PQ :

Isabelle Hallé, Candidate Mégantic, PQ : pierreodilon@hotmail.com

Le Comité des personnes en situation de handicap du NPD (Fédéral):
cpesh@ndp.ca

Libby Davies, responsable de la Santé au NPD: libby.davies@parl.gc.ca

Pierre Jacob, député NPD dans Brome-Missisquoi : pierre.jacob@parl.gc.ca

Pierre Paradis, député Libéral pparadis_brmi@assnat.qc.ca

Vicky May Hamm, mairesse de Magog et tous ses conseillers
Dr Pierre Auger, spécialiste en médecine du travail et en hématologie
pierre.auger@ssss.gouv.qc.ca
Dr Stéphane Perron, spécialiste en médecine communautaire
sperron@santepub-mtl.qc.ca
Joël Krepps, Psychiatre : jebrahim2@gmail.com

Cci : Amis, supporteurs et journalistes

IMPORTANT: Envoyé de mon ordinateur et modem avec des câbles de connexion filaires et toutes les fonctions sans fil bien désactivées... pour une meilleure vitesse, la sécurité de mes données et un rayonnement minimal pour mon corps. Toute la technologie du sans fil émettent des hyperfréquences (micro-ondes) pulsées nocives. Ces radiations sont responsables d'effets biologiques (insomnie, maux de tête, tachycardie, fatigue, douleurs musculaires, perte de concentration et de mémoire, irritabilité, anxiété, nervosité... augmentation des problèmes de santé déjà existants et bien plus: Alzheimer, Parkinson, cancer, problèmes cardiaques, respiratoires, dermatologiques, hormonales...). **MA SANTÉ ME TIENT À COEUR ! ET VOUS ?**